

L'EPS peut-elle aider à lutter contre l'échec scolaire et la violence ?



1

(4)

L'EPS peut-elle aider à lutter contre l'échec scolaire et la violence ?

1 – À propos d'échec scolaire

2 – L'échec en EPS

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Une question de sens

Encadré vert : citation d'auteur



Encadré rouge : texte officiel

(35)

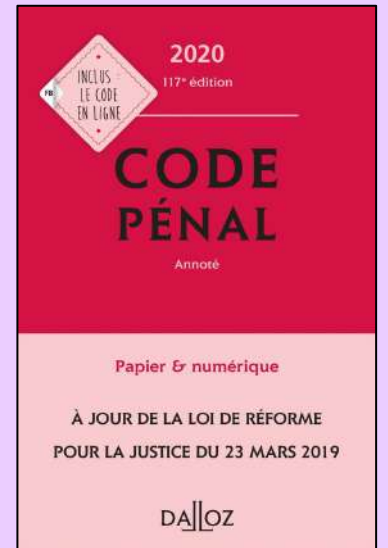
3 – La violence : agression ou réponse ?



VIOLENCES

Ensemble des actes constituant une atteinte à l'intégrité physique ou psychique des personnes.

Article 222-7-13 du code pénal



L'OMS définit la violence comme « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. »

(36)

3 – La violence : agression ou réponse ?

1- Définitions : agressivité, violence

2 – État des lieux

3 – Comment lire les phénomènes de violence ?

4 – Comment faire face à la violence ?



3 – La violence : agression ou réponse ?



1- Définitions : agressivité / violence

Agressivité

L'agressivité renvoie à un comportement (qu'il soit ouvert ou couvert) et non à une émotion. Elle est fondamentalement relationnelle. Bien dosée et maîtrisée, elle a un rôle essentiel dans la poursuite et l'atteinte de nos objectifs.

Agressivité vient du latin *ad-gressere* qui signifie aller vers. Le mot français agressivité a une double signification :

- une attitude « négative » d'attaque vers autrui ;
- une attitude « positive » faisant référence à l'affirmation de soi et à la combativité.

Dans la violence, il existe un sentiment d'impuissance ou de toute puissance, alors que la puissance caractérise l'agressivité.

La violence s'accompagne toujours d'une sortie du cadre, alors que l'agressivité peut s'exprimer dans le respect du cadre qui régit les relations interpersonnelles.

Il y a dans l'agressivité une conscience de l'existence de l'autre. Alors que la violence s'accompagne d'une rupture de la relation, l'autre devenant l'objet à détruire.

Violence

La violence est a-relationnelle. Elle vise la destruction totale du sujet et se situe en dehors des cadres sociaux. On ne négocie pas avec une personne violente, on s'en protège.

Violence vient du latin *violentia*, de *vis*, la force, la puissance, la vigueur, mais aussi l'essence d'une chose, ou encore la ressource d'un corps pour exercer sa force.

3 – La violence : agression ou réponse ?

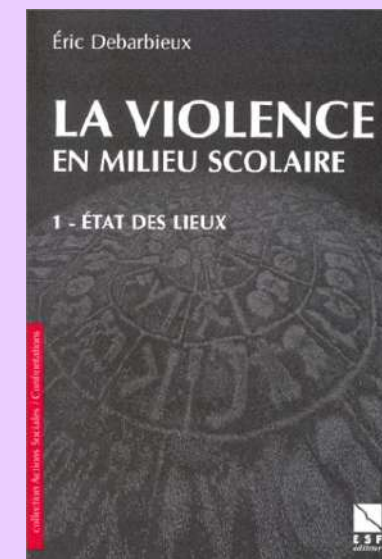
2- État des lieux

La violence en milieu scolaire n'est pas un phénomène récent. Dès 1979, le rapport Tallon recensait des actes de racket, de dépravations...

Mais elle n'est mesurée précisément dans l'Education Nationale que depuis 1995. Le terme de « violence » n'a fait son apparition dans une circulaire officielle (éducation nationale) qu'en 1996.

E. Debarbieux (La violence en milieu scolaire, État des lieux, 1996)

- La violence à l'école était une « découverte médiatique récente ».
- Il faut relativiser cette violence en différenciant délinquance et incivilité.
- Le climat scolaire se dégrade à mesure des difficultés sociales et scolaires vécues par les élèves
- Si on peut lier des indices (précarité sociale...) au climat scolaire, rien n'est pour autant automatique.
- Les violences à l'école sont de plus en plus collectives. Quand on est plusieurs, les violences sont beaucoup plus fortes.
- L'effectif de l'établissement (>400) et la personnalité du chef d'établissement constituent des éléments importants dans la genèse des phénomènes de violence.

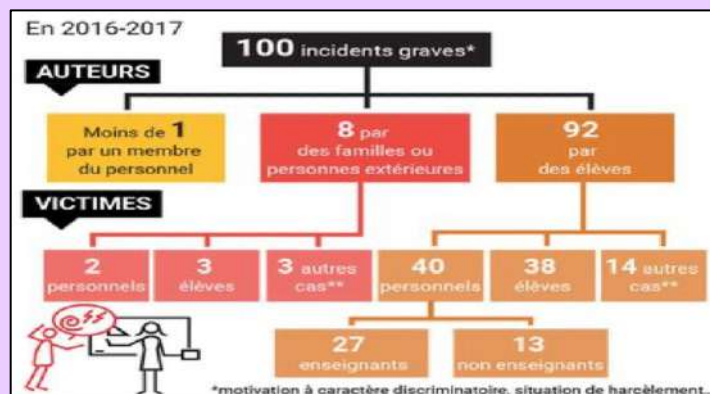


3 – La violence : agression ou réponse ?

2- État des lieux

Enquête nationale de climat scolaire et de victimation (2017)

- 94,1 % des collégiens déclarent se sentir bien dans leur établissement ; cela devient légèrement moins favorable au fil de la scolarité, ainsi que dans les collèges REP +.
- Les insultes (subies par 51 % des collégiens), le vol de fourniture (48 %), les surnoms désagréables (46 %) et les mises à l'écart (39 %) sont les quatre atteintes les plus fréquentes.
- 24 % de garçons et 13 % de filles déclarent avoir été frappé, et 21 % de garçons contre 11 % de filles avouent avoir participé à une bagarre collective. 5,6 % des élèves sont en situation de multi victimation.
- En 2017, 18% des collégiens déclarent avoir subi au moins une atteinte via les réseaux sociaux ou par téléphone portable (usurpation d'identité, vidéos humiliantes ou diffusion de rumeurs). Pour 7 % des collégiens, le nombre d'atteintes déclaré peut s'apparenter à du « cyberharcèlement ».



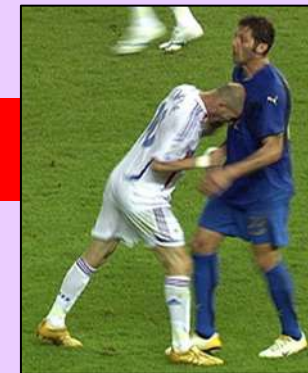
Enquête SIVIS 2019

(Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire)

- Le taux moyen d'incidents graves (violence verbale, port d'armes, racket, intrusion) s'élève en moyenne à 12,2 incidents pour 1 000 élèves (4,5/1000 en lycée, 13,2/1000 en collège et 22,7/1000 en lycée pro.).
- La violence en milieu scolaire se compose principalement d'atteintes aux personnes (80% des incidents graves, dont 42% violences verbales et 30% violences physiques ; 81% des incidents entre élèves sont d'origine masculine). Pour le reste, 7% des incidents graves concernent des atteintes aux biens (vols, dommages aux locaux). Et 13% d'atteinte à la sécurité (5% ports d'armes ou objets dangereux et 5% alcool ou stupéfiants).
- La répartition des faits de violence diffère selon le type d'établissement. Si les violences verbales représentent la part la plus importante des violences quel que soit le type d'établissement, les violences physiques sont plus fréquentes en collège qu'en lycée ou LP. À l'inverse, les atteintes à la sécurité représente plus de 20 % des incidents en lycée et LP (contre 8 % collège). Enfin, les lycée et LP déclarent plus souvent des comportements à risque tels que la consommation d'alcool ou de stupéfiants (10%).
- Les incidents sont fortement concentrés dans les mêmes établissements. 5 % des établissements déclarent 24 % de l'ensemble des faits (avec beaucoup de violence verbale), soit autant que les 70 % d'établissements les moins touchés par la violence.

3 – La violence : agression ou réponse ?

2- État des lieux. Violence et sport



La violence en sport : un produit socioculturel

(S. Guilbert. Journal du droit des jeunes n°288, 2009)

97,4% des sportifs interrogés ont cité l'existence de violences dans leur sport. Le verbal, le physique et le psychologique apparaissent comme les principales formes de violence, dominantes et structurantes.

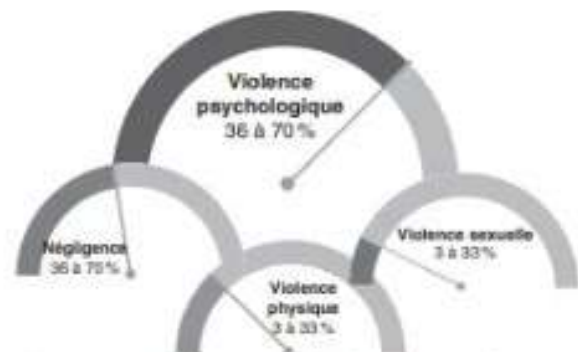


Figure 11.1. Formes principales et prévalence des violences interpersonnelles vécues dans le contexte sportif.

« Des gens dans les tribunes s'en sont pris à ma famille, ils ont menacé de mort mon père et ma mère, m'ont adressé des insultes que je ne peux même pas répéter. » (Caroline Wozniacki, n°2 mondiale de tennis, 2018)



3 – La violence : agression ou réponse ?

2- État des lieux en EPS

La discipline EPS est affectée par des phénomènes de violence bien réels

En EPS, un incident disciplinaire apparaît toutes les 3 ou 4 minutes

M. Piéron, M. Emonts, Analyse des problèmes de discipline dans les classes d'éducation physique.
Revue de l'EP, n°28, 1988

64% des incidents qui apparaissent pendant le cours ne sont pas repérés par l'enseignant.
20% des incidents sont relevés par les enseignants mais n'entraînent aucune réaction de leur part.

Enfin, les incidents restants (16%) provoquent l'interruption du cours ou du moins, monopolisent l'attention de l'enseignant qui ne peut plus assurer les tâches qui lui incombent en situation normale (observer, expliquer, guider).

F. Leroy, E. Rousseau, G. Carlier, J-P. Renard. Interventions pédagogiques et incidents disciplinaires dans le cadre du cours d'EP. 1998

Comportements instrumentaux (dans le contexte d'une action de jeu)

- de nature physique : pousser, bousculer...
- tricheries : ne pas se mettre à distance sur coup franc...

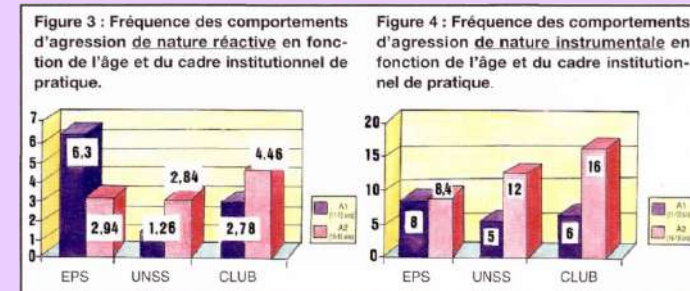
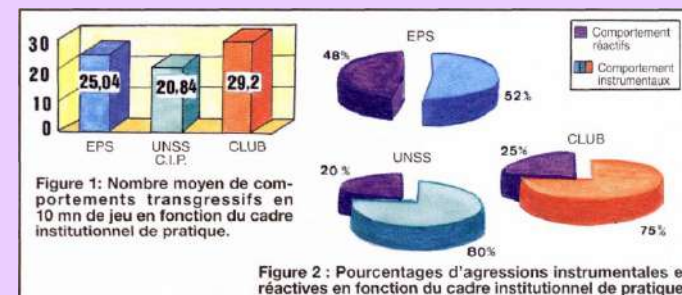
Comportements réactifs (en dehors du contexte d'une action de jeu)

- de nature verbale : crier après un partenaire, un adversaire, un arbitre
- de nature physique : bousculer/frapper un adversaire...

O. Rasclé, G. Coulomb et C. Sabatier. Violence à l'école, le sport scolaire est-il en danger ? Revue EPS n°271, 1998

Tableau 5.2 - Liste et fréquence des événements observés (Piéron & Emonts, 1988)

Événements	Fréquence	%
Activité		
Bavardages intempestifs	37	13,5
Arrêt de l'action sans perturbation	31	11,3
Non respect du matériel scolaire	27	9,9
Quitte la salle	25	9,1
Perturbe la séance	20	4,3
Bruits de ballons	14	5,1
Modifie l'activité	13	4,7
Professeur		
Refus d'obéissance à l'enseignant	15	5,5
Grossièreté envers l'enseignant	8	2,9
Participant		
Grossièreté envers un partenaire	13	4,7
Coup envers un partenaire	13	4,7
Conduite dangereuse	10	3,6
Dispensé		
Perturbe	19	6,9
Quitte la salle	15	5,5
Bavardages intempestifs	14	5,1



3 – La violence : agression ou réponse ?

2- État des lieux en EPS



Les vestiaires : un lieu propice aux moqueries, aux vols et dissimulations d'affaires personnelles, aux bousculades, aux jets d'objets, au voyeurisme et aux bagarres collectives
(I. Joing, O. Vors. Victimation et climat scolaire au collège : les vestiaires d'EPS. Revue Déviance et société n°39, 2015)

Les vestiaires ne semblent pas être perçus par les élèves comme un lieu spécifiquement violent. Toutefois :

- Les moqueries semblent se pratiquer régulièrement dans ce lieu (40,3% des élèves de notre échantillon), et ce d'autant plus chez les garçons.
- Les actions de voler ou de cacher des affaires semblent être couramment pratiquées par les élèves dans les vestiaires d'EPS (32,6% déclarent avoir déjà été victimes d'affaires cachées et 20,7% d'affaires volées) ;
- Le nombre de victimes de harcèlement verbal et symbolique dans les vestiaires d'EPS correspond à 12% des élèves.
- Concernant les atteintes physiques, 7,9% des élèves sont concernés par le harcèlement (les garçons plus que les filles).
- 16,4% des élèves ont déjà souffert d'une intrusion de personnes (voyeurisme) dans les vestiaires d'EPS.

Les lieux noirs de la violence : la cour de récréation et les abords des établissements scolaires

Victimation et climat scolaire au collège : les vestiaires d'éducation physique et sportive

Isabelle Joing, Olivier Vors

DANS **DÉVIANCE ET SOCIÉTÉ** 2015/1 (Vol. 39), PAGES 51 À 71

3 – La violence : agression ou réponse ?

3 – Comment lire les phénomènes de violence ?

Lecture sémantique

La violence peut être lue selon plusieurs codes



Lecture sociologique

La violence peut être lue en fonction du contexte dans lequel elle s'exprime

Lecture psychologique

La violence peut être lue comme moyen d'expression qu'utilise le sujet pour faire face à un mal-être personnel

Lecture anthropologique

La violence peut être lue comme un comportement lié à l'impossibilité pour le sujet de se projeter positivement

3 – La violence : agression ou réponse ?

3 – Comment lire les phénomènes de violence ?

Lecture sémantique

La violence peut être lue selon plusieurs codes

J-Y Rochex (La violence à l'école, Intervention, 1994)

En considérant le rapport à la loi comme ordre symbolique et constitutif du sujet, l'auteur distingue :

- La violence à l'école (racket, trafic...) symbole d'une perte "d'extra-territorialité" des établissements scolaires qui constituent alors des espaces pénétrés par des logiques extérieures.
- La violence à l'égard de l'école, qui traduit un malaise de scolarisation (à quoi sert l'école ?).
- La violence de l'école (différenciation de parcours, orientation...), qui illustre le sentiment de "piège" de l'école, et qui peut devenir « *un véritable activateur de violence et de ressentiment à l'égard de l'école pour ceux qui en sont les victimes* ».

LA VIOLENCE ET L'ÉCOLE

(Intervention du 24/01/1994, décryptée et partiellement réécrite en intégrant des extraits de J.Y. Rochex "Violence et déviance à l'école", in E. Bautier, J.C. Forquin, A. Henriot-van Zanten, J.Y. Rochex et M. Vasconcellos, *École et lien social, Cultures, intégration et citoyenneté. Bilan des recherches*, Rapport pour le PIR-Ville / CNRS, Université Paris VIII, janvier 1994)

Jean-Yves ROCHEX

Les phénomènes d'incivilité doivent être lus et décodés au regard des normes dans lesquelles ils se développent. Ainsi, le code de l'insulte, précis et connu des élèves, ne correspond pas forcément à celui des enseignants. La violence des uns n'est pas forcément la violence des autres.

La violence peut-être liée aux interactions verbales, sources potentielle de malentendu entre enseignants et jeunes de milieux populaires, lesquels sont extrêmement sensibles au risque d'humiliation par les enseignants (notamment sur leurs jugements scolaires).

« La frontière entre le respect et l'insolence s'est déplacée sans pour autant être abolie »

P. Duret, la violence dans les bandes d'hier à aujourd'hui. Revue Contre-Pied n°4, 1999)



3 – La violence : agression ou réponse ?

3 – Comment lire les phénomènes de violence ?

Lecture sociologique. Violence et sport

La violence peut être lue en fonction du contexte dans lequel elle s'exprime

Le sport est, par essence, une activité violente car :

- générateur de beaucoup de contacts physiques,
- repose sur la compétition, la recherche de performance,
- ravive les oppositions ethniques et politiques,
- crée un environnement parfois malsain entre adultes et jeunes sportifs (harcèlement)

Faire du sport, c'est accepter d'avoir ou de se faire mal, de contraindre son corps, de l'engager de manière risquée. Son être et être capable de vaincre parfois ses appréhensions. S'engager dans la leçon d'EPS, c'est être capable à un certain niveau de « se faire violence ».

Toutefois, pour N. Elias et E. Dunning (*Sport et civilisation*, 1994), l'histoire de chaque sport est liée à l'apparition de règlements de plus en plus rigoureux qui ont uniformisé les pratiques sportives dans le but de maîtriser le déploiement ou le spectacle de la violence. Pour eux, s'il est cadré, le sport est un outil de civilisation.

Norbert Elias
Eric Dunning

Sport et civilisation la violence maîtrisée

Avant-propos de Roger Chartier

Le sport a-t-il un effet cathartique ?

R. Pfister (*Le sport et la catharsis de l'agressivité*, 1985) conclue à l'absence de réduction du niveau d'agressivité après-sport, voire même à son augmentation.

Le consensus actuel en matière de catharsis va dans le sens de la récusation.

Bushman et al. (1999), Fitch & Marshall (2000) émettent l'hypothèse d'une expression bénéfique des tensions par l'exercice physique. Lamarre & Nosanchuk (1999) avancent, eux, des résultats en faveur d'une catharsis de l'agressivité associée à la pratique d'arts martiaux privilégiant un idéal de vie et le respect de l'adversaire.

3 – La violence : agression ou réponse ?

3 – Comment lire les phénomènes de violence ?

Lecture sociologique. Violence et EPS

La violence peut être lue en fonction du contexte dans lequel elle s'exprime

Il existe une violence consubstantielle à la discipline EPS



« Nombre d'activités sportives, dans la longue durée de leur construction sociale, ont un rapport avec l'affrontement, le défi, l'épreuve, le risque. »

A. Davaisse. L'EPS et la violence en milieu scolaire, Dossier EPS n°42, 1999

« La pratique systématique de ces activités (sports collectifs) semble favoriser l'agressivité des élèves, à travers d'une part la domination des uns, et d'autre part l'exclusion et la frustration des autres. Les conflits observés seraient alors le reflet de ces duels. La victoire, en étant l'objectif principal, fait apparaître des phénomènes de triche, des disputes, des gestes agressifs et l'exclusion des jeunes filles tout en renforçant la domination d'une équipe sur l'autre. »

F. Franco, N. Besombes. Agressivité, domination et exclusion en EPS. Revue STAPS n°12

« La combativité au sens pulsionnel du terme est en quelque sorte consubstantielle des contenus d'enseignements de l'éducation physique et de leurs supports, les APS. »

D. Bodin, L. Robène, S. Héas, C. Blaya. Violences à l'école : l'impact de la matière, Revue Déviance et société, vol. 30, 2006



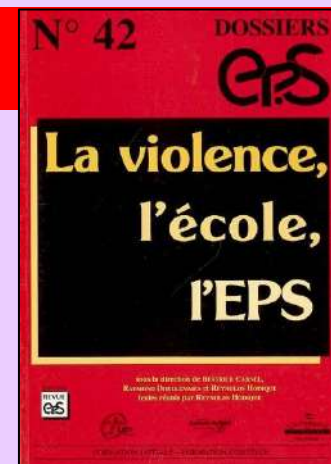
3 – La violence : agression ou réponse ?

5 – La violence en EPS

Lecture sociologique. Violence et EPS

La violence peut être lue en fonction du contexte dans lequel elle s'exprime

Violence et EPS : une relation ambiguë



Une partie de l'enseignement se fait sans le contrôle de l'enseignant. Ce qui se passe dans le vestiaire peut être violent, dans les paroles et parfois dans les actes. De même, le travail en atelier laisse libre cours à des moqueries potentielles que l'enseignant ne peut pas immédiatement dissuader, réguler ou anticiper.

« Le rapport à soi et aux autres médié par le corporel, les contacts, la mise en scène du corps, le rapport à la règle et à la performance, l'excitation générée par la pratique des APS, sans parler de la mixité constituent autant d'ingrédients susceptibles de participer à la construction sociale et culturelle d'une violence scolaire bien spécifique à l'EPS pouvant aller de la simple moquerie récurrente (stigmatisant le « gros » ou la « grosse »), forme de harcèlement moral, à l'exclusion de celui qui n'est pas bon, différent, ou « trop bon dans les autres matières », voire aux coups donnés dans le cadre des pratiques sportives. »

D. Bodin, L. Robène, S. Héas, C. Blaya. Violences à l'école : l'impact de la matière enseignée. Revue Déviance et société n°30, 2006

Plus largement, l'émergence des phénomènes de violence peut trouver son origine dans la démocratisation du recrutement scolaire qui rend plus visible les blocages du système aux enfants dont l'intégration est difficile.

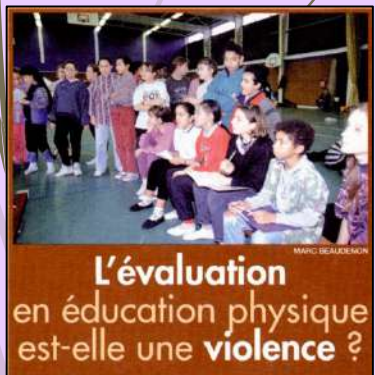
3 – La violence : agression ou réponse ?

3 – Comment lire les phénomènes de violence ?

Lecture psychologique (identitaire)

La violence peut être lue comme un moyen d'expression pour faire face à un mal-être personnel

La pratique à la vue de tous (corps exposés et échecs visibles) constituent des ingrédients susceptibles de participer à la construction d'une violence scolaire spécifique à l'EPS.



Les résultats, la hiérarchie liée à l'activité sportive peut renforcer la violence de la discipline. L'évaluation y est parfois violente, surtout si elle est source d'iniquité. L. Sarazin (L'évaluation en EP est-elle une violence ? Revue EPS n°275, 1999) plaide à ce propos pour une évolution, voire une suppression, de l'évaluation en EPS.

La mixité peut être ressentie par l'élève comme une agression, aussi bien pour les garçons considérés comme « faibles » en EPS, que pour les filles soumises à la force des garçons (J-M Segard, La mixité en EPS : une source de violence, Les cahiers EPS n°33, 2006).



3 – La violence : agression ou réponse ?

3 – Comment lire les phénomènes de violence ?

Lecture psychologique (identitaire)

La violence peut être lue comme un moyen d'expression pour faire face à un mal-être personnel



L'agression possède une signification identitaire pour le sujet qui la commet.

Une agression peut être instrumentale (ce n'est pas un objectif mais un moyen d'action) ou affective (créer une émotion plaisante ou mettre un terme à une émotion déplaisante).

Un comportement violent offre au sujet la possibilité d'avoir des satisfactions qui pallient un sentiment du vulnérabilité.

Dans tous les cas, la souffrance apparaît au cœur de la violence : la victime la vit, l'agresseur l'exprime.

« Les comportements d'agressions sont comme n'importe quel autre comportement, des moyens d'expression et d'action. »

P. Karli. EPS interroge. Revue EPS n°210, 1988

« La violence permettrait de revaloriser une image de soi fortement altérée par l'intériorisation d'échecs répétés au sein même de l'école. »

P. Garel, Quelques éléments de réponse pédagogiques à la violence, Revue Contre-Pied n°4, 1999

3 – La violence : agression ou réponse ?

3 – Comment lire les phénomènes de violence ?

Lecture anthropologique

La violence peut être lue comme un comportement lié à l'impossibilité pour le sujet de se projeter positivement.

P. Goirand (Sport, violence et EPS, Revue Contre-Pied n°4, 1999)

Pour P. Goirand, l'école doit pouvoir offrir à l'élève un autre risque que celui d'échouer (résignation apprise). Elle ne doit pas être une violence insidieuse, aliénante. *« La violence n'est pas un excès de prise de risque, mais le contraire ».*

P. Goirand (Savoir prendre des risques : enjeu de l'école moderne, Revue Contre-Pied n°8, 2001)

Pour P. Goirand,, ce qui est civilisateur, c'est de développer le goût du risque. *« Ce qui est intéressant dans le risque, ce n'est pas le danger en tant que tel, c'est la possibilité de dépassement dans l'épreuve. Et voilà où est l'enjeu. Si l'élève ne met rien en jeu, s'il ne prend aucun risque, il n'apprendra rien ».*

D. Lebreton (Passion du risque, 1991)

« Le jeu symbolique avec la mort ajoute à l'exaltation d'être en vie, un sentiment d'être garanti. Il se forge ainsi son image par ses limites et jalonne son existence de ses repères. A défaut de limites de sens que la société ne lui donne plus, il recherche autour de lui des limites de faits tangibles (...) le côtoiement de la mort est générateur de sens et le goût du risque émerge du fond d'une société crispée sur une volonté de sécurité. »

« L'école peut donc aussi être considérée comme violente par les jeunes, et leur réponse déviante face au système scolaire peut en partie être envisagée comme une réponse à la perception de celui-ci. »

N. Mascaret. Elèves « difficiles » à l'école et en EPS : une question de rapports, 2018



David Le Breton

**Passions
du risque**

SUITESS
ESTATS
Métallie

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ?

Les réponses pédagogiques
et didactiques

Une réussite rapide

Des progrès reconnus

Une motivation auto-
déterminée

Des gestes professionnels
spécifiques



Les réponses institutionnelles

Ce que disent les textes

Les réponses éducatives

La question de l'autorité

Faire respecter les règles

Gérer les conflits

Sanctionner

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ?

Les réponses pédagogiques et didactiques pour anticiper l'apparition de comportements violents
(Cf cours sur la motivation où ces aspects sont développés)

Permettre une réussite rapide

Il n'y a pas de pire violence que de laisser croire à un élève qu'il est assigné à l'échec. Et pour éviter que celui-ci manifeste des comportements réactifs violents pour lutter contre ce sentiment, il faut lui ouvrir les portes de la réussite (laquelle ne doit pas rester artificielle). « *Pour des élèves marqués par la culture de l'échec, revisiter la fonction du critère de réussite est un impératif* » (L. Lemeur, *Intervenir en EPS en contexte difficile*, 2018)

Reconnaître les progrès

Au-delà de la réussite, l'objectif est de redonner à l'élève un sentiment de contrôle sur ses actions (Weiner, 1986). En l'aidant à établir une relation entre ses actions, et ses progrès, on lui offre des raisons de s'investir.

Développer un climat motivationnel basé sur l'auto-détermination

Instaurer un climat qui soutient l'autonomie des élèves renforce la motivation auto-déterminée des élèves car cela facilite la satisfaction de leurs besoins d'autonomie, de compétence et d'appartenance sociale (devenir « champion de soi-même »). Par ailleurs, combiner des motivations intrinsèques (plaisir, progrès...) et des motivations extrinsèques permet de sortir du fatalisme de la non motivation et des comportements agressifs qui peuvent en découler.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES CE QU'IL FAUT RETENIR

- L'engagement des élèves « difficiles » est favorisé si l'enseignant tolère des décrochages ponctuels.
- Moduler l'intensité des attentes (alternance de temps forts et de temps faibles) permet de s'adapter aux besoins des élèves qui varient au cours d'une même leçon.
- Ce n'est pas la gestion de la classe qui favorise les apprentissages mais les apprentissages qui rendent possible la gestion de la classe.
- Structurer la leçon selon une progression adaptée à l'intentionnalité des élèves permet de renforcer le sens des apprentissages.

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses institutionnelles

Système
éducatif

« L'acte pédagogique représente une des premières préventions de la violence. Si l'échec scolaire ne conduit pas nécessairement à la violence, les auteurs d'actes de violence sont souvent des jeunes en situation d'échec. »

Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire, Circulaire du 16/8/2006

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE
Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire
NOR : MENE0601694C
RLR : 552-4
CIRCULAIRE N°2006-125 DU 16-8-2006

(L'enseignant doit) « Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. »

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, Arrêté du 1/7/2013

EPS

L'éducation physique et sportive participe au développement du comportement citoyen des élèves, en lien avec l'enseignement moral et civique

Programme EPS cycle 4, arrêté 9/11/2015

Par son engagement dans les APSA et dans différents rôles (adversaire, partenaire, observateur, arbitre, juge, conseil, aide, etc.), l'élève construit des comportements sociaux

Programme EPS lycée, Arrêté du 17/1/2019

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives La question de l'autorité

« Aujourd'hui il est clair que les sociétés libérales actuelles accroissent cette contestation de l'autorité. Notamment du fait que l'individu est la valeur dominante. Il a ses propres normes et a donc du mal à suivre les règles collectives. Mais il y a aussi le fait que dans notre société commerciale, l'éducation est en concurrence déloyale avec des logiques commerciales qui excitent les pulsions primaires alors que tout l'enjeu de l'éducation est d'accepter une discipline du surseoir. Ces sociétés concurrencent les parents et les enseignants dans leur rôle d'éducateur. Mais c'est aussi le rapport au savoir qui a changé. L'économie de la connaissance est une mention utilitaire du savoir. Or l'école a un rapport au savoir qui n'est pas utilitaire. Le savoir de l'école sert à se construire comme personne. Tout cela aboutit à ce que le métier d'enseignant mute. »

B. Robbes. L'autorité éducative dans la classe. Café pédagogique, 2020

Les situations de contestation par les élèves de l'autorité de l'enseignant font partie du quotidien de la classe. Outre le fait que les élèves acceptent très difficilement d'obéir sans comprendre, il arrive parfois que les comportements de ces derniers deviennent violents.

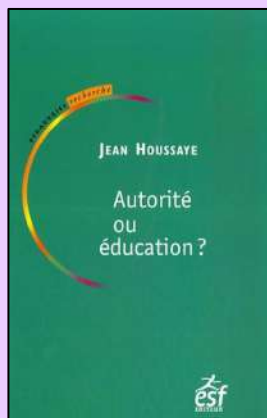
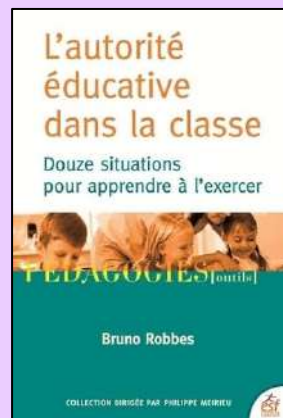
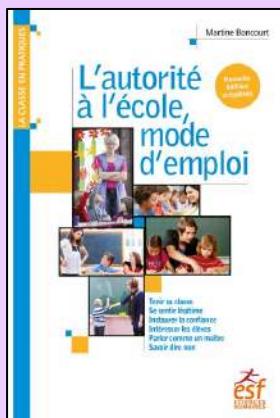


3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives La question de l'autorité

L'autorité éducative est une relation asymétrique où l'enseignant postule et contribue à l'éducabilité de l'élève, tandis que ce dernier reconnaît la légitimité de l'enseignant pour le bien de son développement.

L'enjeu de l'exercice d'une autorité éducative consiste à maintenir, en toutes circonstances, la relation d'éducation, sans soumettre le jeune (dépasser la réaction pulsionnelle immédiate en s'interdisant notamment la violence), mais sans pour autant le laisser chercher seul ses propres limites. C'est dans la constante des limites fixées par l'enseignant que l'élève trouve des repères et comprend dans quelles conditions il est nécessaire d'obéir.



L'école et la question de l'autorité (J-P. Obin, 2001)

1. **Être l'autorité** : l'autorité statutaire est nécessaire mais non suffisante pour créer les conditions d'apprentissage.
2. **Avoir de l'autorité** : une confiance suffisante en soi permet d'accéder à la responsabilité individuelle pour pouvoir autoriser l'autre à être auteur de lui-même.
3. **Faire autorité** : la mobilisation par l'enseignant de savoirs d'action contextualisés en termes de communication, pédagogiques et didactiques, assoit l'autorité.

3 – La violence : agression ou réponse ?



4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives La question de l'autorité

Les sources de l'autorité éducative

L'autorité statutaire

L'enseignant est dépositaire de l'autorité statutaire que lui confère l'éducation nationale. De fait, il n'agit pas en son nom propre, mais au nom de la société, ce qui fait de l'éducation une question collective et non individuelle. À noter que cette autorité s'exerce plus facilement lorsqu'elle s'inscrit dans un cadre dont les us et coutumes sont connus et reconnus par les élèves (ambiance de l'école).

L'autorité pédagogique

L'autorité pédagogique est nécessaire afin que l'autorité statutaire ne soit pas perçue comme violente. Cette forme d'autorité est justifiée par la mission de l'enseignant qui consiste à permettre aux élèves de s'émanciper, d'entrer dans l'univers intelligible des significations, de s'orienter dans le monde (et non de reproduire les rapports de domination sociale). Elle vise l'intérêt conjoint de la collectivité et des individus.

L'autorité didactique

L'autorité didactique consiste à amener l'élève à la rencontre et à l'appropriation du savoir de manière à ce que ce soit la situation qui fasse progressivement autorité.

L'autorité personnelle

L'autorité personnelle, communément appelée charisme de l'enseignant, repose non sur l'imposition directe de règles et d'intentions, mais sur la « séduction » que développe l'enseignant pour arriver à ses fins. De fait, si elle constitue indéniablement un moyen efficace d'enseignement, elle engendre toutefois la dépendance et non l'autonomie.

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives La question de l'autorité

À retenir pour la pratique

L'AUTORITÉ

Trouvons la bonne distance dans la relation avec les élèves :

Une trop grande camaraderie avec eux comporte des risques. Lorsque l'enseignant se conduit en copain, ils peuvent sous-estimer les exigences propres aux savoirs.

Pour avoir plus de chance d'établir une relation d'autorité avec les élèves, se conduire en sujet plutôt qu'en objet :

- être réactif vis-à-vis des événements de la classe ; ne jamais faire comme si on ne voyait pas ce qui s'y passe ;
- avoir des comportements souples et bien adaptés : ne pas se conduire comme une mécanique, notamment dans les sanctions et les réprimandes ;
- exiger des élèves des tâches bien calibrées par rapport à leurs possibilités : ni trop faciles, ni hors de leur portée.

Avoir de l'autorité, ce n'est pas exercer un pouvoir :

- Avoir de l'autorité, c'est arriver à se faire obéir sans utiliser la force (ni la menace). C'est donc arriver à ce que les élèves nous obéissent **volontairement**.
- Pour que les élèves nous obéissent volontairement, il faut qu'ils considèrent les ordres que nous leur donnons comme légitimes.
- C'est en s'efforçant de faire accéder les élèves aux savoirs qu'on a le plus de chance de se rendre légitime à leurs yeux.
- Pour cela, il faut absolument à la fois être exigeant vis-à-vis d'eux et montrer qu'on est prêt à les aider.

B. Rey. Discipline en classe et autorité de l'enseignant, 2009

6 types d'autorité

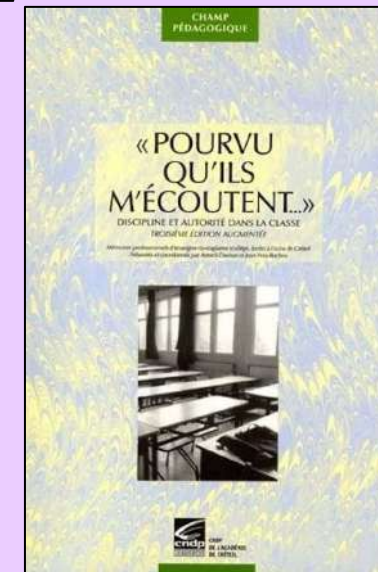
- Monarque : ne rien laisser passer, sanctionner directement.
- Leader : cherche à créer la cohésion du groupe dont le professeur est le meneur.
- Prestige : autorité. par l'admiration, la réputation.
- Arbitre : poser ou faire référence aux règles avant de sanctionner.
- Expert : autorité par le savoir - susciter chez les élèves la confiance en son expertise qui doit les amener vers la réussite.
- Contractant : autorité que l'on crée avec les élèves basée sur un contrat concernant l'attitude et le travail à fournir.

La maîtrise de la communication non verbale : une des clés de l'autorité du maître ?

« Les éléments de la communication non verbale - l'utilisation de l'espace, la maîtrise du regard et de la voix, de ses postures et de ses déplacements dans la classe, le travail de la tension et de la mise en scène de soi - sont déterminants dans la relation pédagogique. Il existe une très grande quantité de « petits gestes » d'apaisement.

Les comportements non verbaux du maître participent à l'instauration de son autorité dans la classe et correspondent à des compétences qui peuvent s'acquérir. »

J-F. Moulin. Le discours silencieux du corps enseignant, 2004



3 – La violence : agression ou réponse ?



4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives Faire respecter les règles

« Une règle correspond fondamentalement à un principe qui circonscrit une attente générale de l'enseignant relativement à des comportements à adopter par les élèves dans des contextes donnés. »

J. Florence, J. Brunelle, G. Carlier. Enseigner l'éducation physique au secondaire, 1998

(Le professeur doit) « recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent. »

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, Arrêté du 1/7/2013

« La prise de responsabilité permet à l'élève de faire des choix et à les assumer, tout en comprenant et en respectant l'intérêt de règles communes pour tous. »

Programme EPS lycée, Arrêté du 17/1/2019

« Par une activité physique partagée, l'élève intègre le sens, la fonction, l'intérêt et le respect de règles communes en particulier dans la pratique d'une activité en équipe. »

Programme EPS lycée pro, arrêté du 3/4/2019

Les règles d'or de la classe

Dans notre classe...

On se respecte.

On s'entraide.

On est solidaire !

On a le droit à l'erreur
(c'est la preuve qu'on essaie !)

On s'écoute les uns les autres.

On s'implique.

On s'encourage.

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives Faire respecter les règles

L'élève qui ne veut pas apprendre (J-A Méard , S. Bertone. Revue EPS n°259, 1996)

Sur la base de 5 types de règles qui fonctionnent en EPS, les auteurs font le pari :

- qu'il est possible d'entrer dans la leçon par l'une ou l'autre des règles ;
- qu'il existe une contamination du sens attribué aux règles du cours à partir d'une règle travaillée.
- qu'il existe des étapes dans l'appropriation des règles.



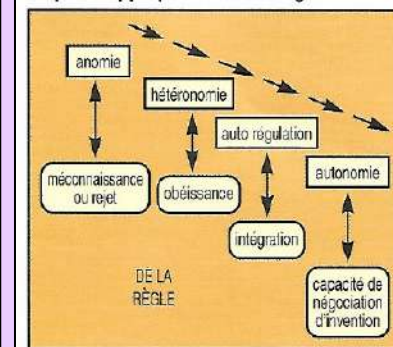
Comment faire respecter les règles en classe ? (J. Lecomte. Cahiers péda n°501, 2012)

- 1- La règle existe : elle est connue, concrète et claire.
- 2 - La règle est constante et s'applique à tous (jeune comme adulte).
- 3 - La règle est pertinente. La légitimité de la règle est expliquée. Les règles posent souvent problème parce que l'on ne prend pas la peine d'en expliquer la raison d'être.
- 4 - La règle est évolutive et de préférence participative : si les règles sont élaborées et réfléchies ensemble, elles sont dignes du respect de tous.
- 5 - La règle est assortie de sanction en cas de transgression. Toute infraction entraîne réparation : il y a une conséquence à l'action de désobéissance.
- 6 - Les règles de base doivent être peu nombreuses.

Les règles du cours d'EPS

- Les règles de sécurité visent le maintien de l'intégrité des personnes : parade, matériel...
- Les règles institutionnelles sont de l'ordre de la Loi : être à l'heure, en tenue d'EPS, écouter le professeur...
- Les règles groupales sont des conventions spécifiques à chaque groupe : répartir les charges de travail lors du rangement du matériel, négocier la constitution d'équipes, rotation des rôles...
- Les règles des jeux sportifs sont les conditions du jeu : accepter de se faire arbitrer par un élève...
- Les règles d'apprentissage sont des procédés pour apprendre : s'auto-évaluer, modifier des variables didactiques, conseiller un camarade...

Schéma 2 : Hypothèses concernant les étapes d'appropriation de la règle



Exemple d'entrée par les règles du jeu (classe de 6e mixte en sports collectifs)

Construction progressive d'un règlement à propos d'un jeu non institutionnalisé (le football multi-ballons). Introduction des règles à chaque fois que le jeu pouvait être remis en cause (résolution des problèmes de sécurité, puis des problèmes de comptabilisation des buts, puis des problèmes de continuité du jeu, etc.).

Conséquences :

- modifications d'attitudes vis-à-vis des règles des autres sports collectifs (plus de tricheries, auto-arbitrage et co-arbitrage rendus possibles).
- transformations des rapports aux règles groupales (capacité à négocier des équipes, acceptation des différences de prestations à l'intérieur de la même équipe) ainsi qu'aux règles d'apprentissage dans les cycles suivants.

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives Faire respecter les règles



La règle en EPS

La règle existe pour éviter qu'une situation devienne problématique.

La sollicitation importante de l'élève en EPS peut conduire celui-ci à des contestations ou transgressions de règles : refus de se montrer devant les autres, de jouer avec tel ou tel camarade, contestation de la décision de l'arbitre, refus d'effectuer un geste jugé trop risqué... Ces problèmes étant très prégnants à l'adolescence.

Pour que la règle
soit respectée et
acceptée

1) Qu'il y ait un problème ou une situation rendant la règle nécessaire aux yeux de l'élève. « Pour que la règle s'impose, il faut qu'elle soit devenue nécessaire du dedans de l'essentiel du jeu » (A. Davisse, L'EPS et la violence en milieu scolaire, Dossier EPS n°42, 1999).

2) Que soit élaborée et négociée une règle de conduite commune. que ce soit sur le plan de la sécurité, du fonctionnement du jeu sportif, du groupe, de l'apprentissage ou plus largement dans le cadre scolaire, la règle est alors élaborée et amendée au sein du groupe

3) Que cette règle puisse ensuite fonctionner, notamment en cas de contestation. Il est à ce propos momentanément possible d'avoir recours à une autorité de référence (prof).

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives Gérer les conflits



Le respect d'autrui est une condition du bonheur collectif et de l'épanouissement de chacun. De fait, si la plupart des violences en milieu scolaire prennent la forme d'actes d'incivilité et de victimation souvent mineures mais répétées, l'école de la République doit impérativement s'opposer à ces comportements.

Le conflit est la conséquence d'une incompréhension, d'un non-dit, ou d'un élément qui n'a pas été pris en considération à temps. Il peut prendre la forme d'oppositions verbales ou physiques tendues, parfois même violentes, entre jeunes ou entre jeunes et adultes. »

« Lorsqu'il est confronté à des conflits au sein de la classe, l'enseignant doit intervenir, y compris, si nécessaire, en s'interposant physiquement afin de préserver l'intégrité physique des élèves. Il doit pouvoir exercer sa responsabilité, en veillant à éviter tous sévices corporels sur les élèves. »

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Arrêté du 1/7/2013

MAIS...

Les conflits font partie de la vie et sont constitutifs de toute société. Les éliminer est un projet qui n'a pas de sens. Cela est d'autant plus vrai à l'école.

La résolution d'un conflit peut responsabiliser l'individu s'il encourage la recherche d'une meilleure solution et, plus largement, permet la construction de relations plus justes. Le conflit peut alors devenir source de développement pour l'individu.

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives Gérer les conflits

Penser le conflit dans l'école, c'est reconnaître que l'on fait partie de celui-ci avec son histoire, ses affects et ses besoins, et qui l'en est de même pour l'autre protagoniste. Cette attitude constitue le point de départ pour espérer sortir d'une crise potentiellement durable.

Tous les conflits ne nécessitent pas forcément une intervention. L'enseignant peut en effet choisir de le nier, de cohabiter avec, de le minimiser afin d'assurer la continuité de la leçon.



Modes de résolution de conflits

- Jugement : l'enseignant règle par la légitimité de son autorité une transgression aux règles de classe.
- Médiation : l'enseignant tente d'ouvrir un espace de dialogue entre les parties adverses pour débloquer la logique de concurrence et rétablir une dynamique de négociation. Cette démarche comporte plusieurs étapes : déterminer la nature du conflit, ouvrir le dialogue, savoir écouter le point de vue de l'autre, trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.
- Négociation : les partis concernés tentent de trouver seuls une solution qui se termine par un accord (et qui peut faire l'objet d'un protocole).

Dans tous les cas, la résolution de conflit consiste à recentrer les discussions sur le déclencheur visé.

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives Gérer les conflits

La méthode DESC

(S-A. Bower, G-H. Bower. Asserting yourself, 1976)

- Décrire les faits c'est-à-dire présenter la situation qui pose problème de manière objective, avec des faits concrets et observables. La description doit rester simple, sans exagération et éviter les jugements de valeur et les accusations
- Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préoccupations par rapport à la situation décrite. Il s'agit de parler en « je » de manière à assumer la responsabilité des propos et des émotions, et non en « tu » qui est accusateur (*Je suis agacé quand tu parles pendant que je présente la situation*).
- Spécifier des solutions qui illustrent ce que vous aimeriez voir changer. Il est important que la demande soit claire, précise et réalisable. Il est aussi possible de demander à l'interlocuteur de proposer ses solutions (il y a plus de chances qu'il les applique par la suite).
- Conséquences : expliquer les conséquences positives ou négatives susceptibles de découler de l'adoption ou du rejet de la solution si chacun respecte les engagements pris.

(L'enseignant) « se défend en réagissant à l'agression du jeune par une contre-agression et la spirale s'enclenche. »

B. Cyrulnik, EPS interrogée, Revue EPS n° 309, 2004



Comprendre les conflits profs – élèves : 3 pistes de remédiations (E. Flavier, J-A. Méard, Revue EPS n°303, 2003)

1 - Éviter de prendre une sanction dans l'urgence

Différer dans le temps le jugement, la sanction pour avoir le temps d'analyser à leur juste valeur les origines de la déviation. Par ailleurs, la prévention des conflits dépend d'une planification de leçon avec des dispositifs qui ne monopolisent pas toute l'attention de l'enseignant.

2 – Doser la sanction

Sanctionner l'acte, non la personne pour éviter que l'élève juge la sanction disproportionnée. Pour cela, il convient de s'appuyer sur un éventail de sanctions progressives.

3 – Éviter une personnalisation du conflit

Il faut justifier et négocier les règles. Mais aussi considérer l'intérêt de l'élève pour que la loi ne soit pas perçue comme arbitraire. L'enseignant doit aussi maîtriser son engagement émotionnel pour ne pas perdre la face (rester sur la loi). Enfin, le recours à des médiateurs peut s'avérer utile.

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives Sanctionner

Punitions au 16ème siècle

- Punition mineure : coup de baguette sur les doigts, coups de verges ou martinet sur les mains ou le « derrière ».
- Punition pour une faute plus grave : cabinet noir (6 h max), bonnet d'âne.

Liste des seules punitions que les maîtres peuvent utiliser (Arrêté de janvier 1887)

Mauvais points, réprimandes, privation partielle de récréation, retenue après la classe et exclusion de trois jours au plus.

Il est absolument interdit aux maîtres d'infliger aux enfants des punitions corporelles.



Application de la règle, mesures de prévention et sanctions (Circulaire 27/5/2014)

Le régime des punitions (manquements mineurs) doit être clairement distingué de celui des sanctions disciplinaires (qui doivent s'inscrire dans une démarche éducative).

- Punitions. Rapport sur le carnet de correspondance. Excuse publique. Devoir supplémentaire. Retenue (la note zéro infligée à un élève en raison de motif exclusivement disciplinaire est proscrite).
- Sanctions. Avertissement. Blâme. Mesure de responsabilisation. Exclusion temporaire (classe puis établissement). Exclusion définitive de l'établissement.

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives Sanctionner

Réflexions sur la sanction dans le champ de l'éducation (E. Prairat, 2004)

Les visées de la sanction éducative

- Une visée politique. La sanction n'est pas là pour marquer la prééminence des adultes, mais pour rappeler la primauté de la loi – ou, plus simplement, de l'ensemble des règles explicitées que se donne une collectivité pour vivre ensemble.
- Une visée éthique qui consiste à promouvoir un sujet responsable en lui imputant les conséquences de ses actes ; reformuler les interdits structurants pour mettre les intéressés en situation de s'interroger sur leur responsabilité.
- Une visée sociale afin de stopper une trajectoire déviante pour réorienter un comportement. *« En tendant à "réinscrire le coupable dans le jeu social de la réciprocité", la sanction vise à "reconstruire le lien social blessé et, par là même, à redonner à la victime (si victime il y a) la place pleine et entière qui était la sienne avant la transgression ».*

Les principes structurants de la sanction

- Principe de signification : elle s'adresse à un sujet.
- Principe d'objectivation : elle porte sur des actes.
- Principe de privation : elle supprime des droits ou des avantages.
- Principe de socialisation : elle appelle une réparation ou un geste matériel ou symbolique à destination de la victime ou du groupe.

« On ne punit pas pour que, mais parce que »

3 – La violence : agression ou réponse ?

4 – Comment faire face à la violence ? Les réponses éducatives Sanctionner

Quelques remarques sur la sanction à l'école

Discipline dans les établissements d'enseignement du second degré (Décret du 24 juin 2011)

- Pour ne pas apparaître arbitraire, la liste des sanctions doit figurer dans le règlement intérieur. Les « *droits de la défense* » doivent être également respectés. Et la sanction doit faire l'objet d'une motivation claire et précise.
- La sanction doit permettre à l'élève d'apprendre sur lui-même et susciter sa compréhension ainsi que son adhésion aux règles.

Les établissements qui luttent contre la violence ont mis en place des actions qui reposent sur le triptyque prévention-répression-remédiation (G. Fotinos, Une école sans violences, 2000).

E. Debarbieux (2018) montre que la punition crée un fort sentiment d'injustice. Dans les collèges de l'éducation prioritaire, 45% des élèves jugent les punitions injustes ou très injustes. Il montre aussi que les punitions contribuent à "la fabrique des garçons" et encouragent les transgressions plus qu'elles ne les découragent. Au collège 40% des filles ne sont jamais punies contre 24% des garçons. Il montre aussi comment aussi se construit côté professeur l'identité du "mauvais élève" qui reste à peu près indécollable.



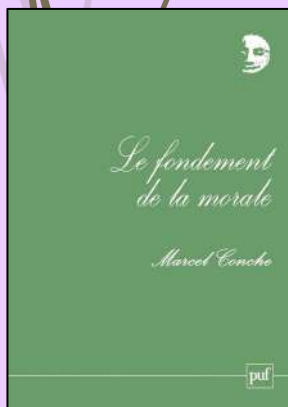
Non bis in idem : ne pas être puni deux fois pour le même acte

« La conduite agressive est d'autant plus répétée qu'elle permet d'obtenir ce que l'on veut, sans risques de sanction et sans recevoir la réprobation de ses pairs. »

M. Clément, P. Lorca, Violence scolaire et enseignement, Revue EPS n°267, 1997

« L'action de punir, comme toute action, ne se justifie que s'il en résulte quelque chose de bon. Si l'enfant doit être puni, c'est seulement dans la mesure où l'action de punir peut être intégrée à l'œuvre d'éducation. »

M. Conche. Le fondement de la morale, 1993



3 – La violence : agression ou réponse ?

La violence à l'école : pour conclure

La violence en milieu scolaire concerne principalement les atteintes aux personnes sous forme de violences verbales et violences physiques (généralement entre élèves), avec une répartition qui diffère selon les établissements.

Les comportements d'agressions peuvent être interprétés comme des moyens d'expression lorsqu'un sentiment de vulnérabilité devient prégnant chez l'individu.

La sanction possède un triple objectif : politique (rappeler la loi), éthique (rendre le sujet responsable), social (modifier une attitude).

De part la nature des activités qu'elle utilise et le contexte de son enseignement, l'EPS véhicule une forme de violence : regard des autres, performances, contacts physiques, proximité corporelle.

